

**PLENARSITZUNG VOM 9. DEZEMBER 2016  
SÉANCE PLÉNIÈRE DU 9 DECEMBRE 2016**

## **Le marché de l'emploi transfrontalier dans l'espace du Rhin Supérieur**

Le Conseil Rhélan, lors de sa séance plénière du 9 décembre 2016, et sur proposition de la Commission « Culture, jeunesse et formation »

1. rappelle sa volonté de soutenir le développement du marché de l'emploi transfrontalier dans l'espace du Rhin Supérieur,
2. propose d'attribuer un prix à des entreprises excellent dans la formation professionnelle multilingue, et à des entreprises accueillant des jeunes dans le cadre de la mobilité transfrontalière, pour démontrer la grande importance qu'accorde la politique dans la région du Rhin Supérieur au marché de l'emploi transfrontalier,
3. constate l'existence d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et d'apprentis dans certains secteurs et dans certaines régions, estime qu'il est notamment nécessaire d'analyser les clusters géographiques et les secteurs économiques affectés par ce manque, et cite comme bon exemple l'étude de la Conférence du Rhin Supérieur sur le manque de personnel qualifié dans le domaine de la santé,
4. salue tout particulièrement les approches transfrontalières visant à remédier à cette situation, comme par exemple les efforts transfrontaliers pour attirer les apprentis de la région voisine, déployés par exemple par les Chambres de Commerce et d'Industrie, ou dans le cadre de la bourse des places d'apprentissage en Bâle-Campagne, et soutient d'autres démarches d'intégration, comme par exemple le lien transfrontalier entre des contrats d'apprentissage et des stages professionnels dans le pays voisin,
5. discutera dans une prochaine réunion de la Commission « Culture, jeunesse et formation » des résultats du « Salon Régional Formation Emploi » qui aura lieu les 27 et 28 janvier 2017 à Colmar, et des revendications d'ordre politique qui en résultent,

6. soutient les projets INTERREG portés par la Région Grand Est et par les Länder allemands de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat ayant pour but de mieux informer les jeunes sur les possibilités de formation professionnelle dans la région voisine et de mieux coordonner les intérêts des entreprises et des candidats à l'emploi,
7. préconise le renforcement de la reconnaissance réciproque des diplômes professionnels, et, dans ce but, l'analyse des profils de métier, afin de fournir à un plus grand nombre de candidats la possibilité d'obtenir un diplôme professionnel,
8. demande l'analyse des résultats et des effets de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur.

Le Conseil Rhéan adresse la présente résolution :

- au gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg
- au gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat
- au gouvernement de la République française
- à la Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, aux Départements Haut-Rhin et Bas-Rhin
- à la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest